



HAL
open science

POPULATIONS ET DÉFENSE : LES ENJEUX DU XXI^e SIECLE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. POPULATIONS ET DÉFENSE : LES ENJEUX DU XXI^e SIECLE. Armées d'aujourd'hui, 2004, 292, pp.18-21. <halshs-01141304>

HAL Id: halshs-01141304

<https://shs.hal.science/halshs-01141304v1>

Submitted on 11 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



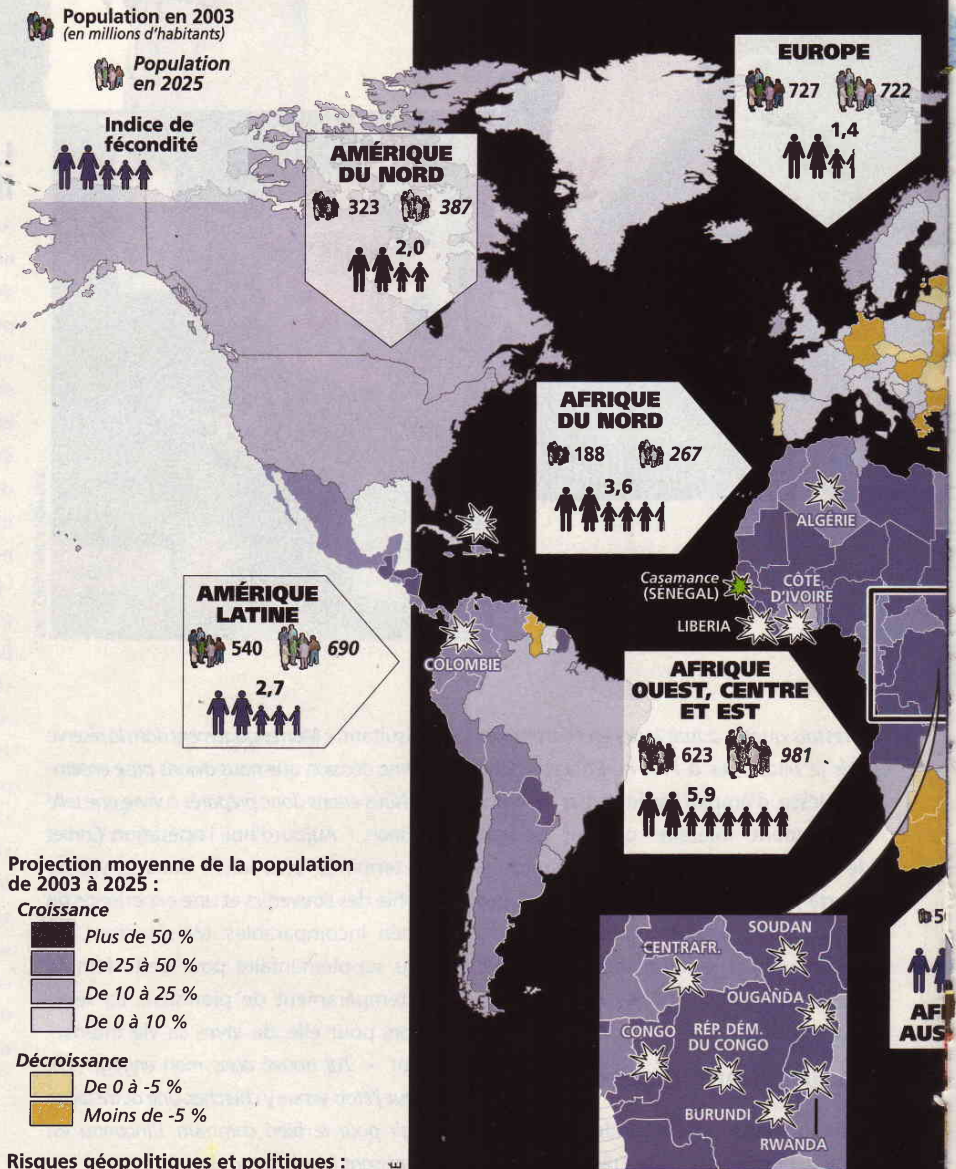
HAL Authorization

POPULATIONS ET DÉFENSE LES ENJEUX

par Gérard-François Dumont, professeur et rédacteur en chef de la revue *Pop*

La densité, le comportement des populations, ainsi que les dynamiques démographiques pèsent sur les réalités stratégiques d'aujourd'hui et de demain. Pour les questions de défense, prendre en compte les faits de population est donc indispensable.

Les évolutions démographiques sont en train de se modifier profondément. On a longtemps cru que le XXI^e siècle allait être celui d'une « explosion » démographique embrasant de nombreux territoires de la planète. Or, la réalité se révèle presque contraire. Dans la quasi-totalité des pays du Sud, la décélération démographique est d'une rapidité considérable. Par exemple, les effectifs des nouvelles générations à scolariser diminuent dans de nombreux pays, à l'exemple de ceux du Maghreb. Dans la plupart des pays du Nord, en Europe mais aussi au Japon ou en Corée du Sud, des taux de fécondité fortement diminués peuvent conduire à terme à une sorte d'« implosion ». Il en résulte déjà un vieillissement qui s'accroît et des baisses de population dans de nombreuses régions. Parce qu'elles remodelent les peuplements des territoires, toutes ces évolutions sont source de nouvelles instabilités. Car les changements de poids démographique des



Le fossé Atlantique est aussi démographique

Entre les États-Unis et l'Union européenne, les différences, depuis une quinzaine d'années, se sont accrues. Les Américains connaissent un taux moyen de croissance économique nettement plus élevé, des efforts incomparables de développement des compétences universitaires, des investissements dans la recherche-développement nettement plus conséquents, et, bien entendu, des moyens sans commune mesure avec l'Union européenne pour la défense. Mais le fossé économique et militaire qui s'est

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET ZONES DE TENSIONS

La population mondiale, estimée à 6 314 millions en 2003, pourrait, selon la projection moyenne, atteindre 7 907 millions en 2025. Cette croissance serait essentiellement due à de nouveaux reculs des taux de mortalité dans les pays du Sud et à de nouvelles augmentations de l'espérance de vie des personnes âgées dans les pays du Nord. Mais elle serait loin d'être uniforme. Par exemple, la population diminuerait dans nombre de pays européens, y compris en Allemagne, malgré, pour ce dernier pays, des apports migratoires. En Afrique australe, la pandémie du sida serait cause de dépopulation. Où se situent les risques géopolitiques et politiques ? Là où existent des zones de friction entre des populations, souvent de cultures différenciées, qui s'appuient sur leur poids démographique relatif pour exercer ou chercher à exercer leur pouvoir sur des territoires. G.-F.D.

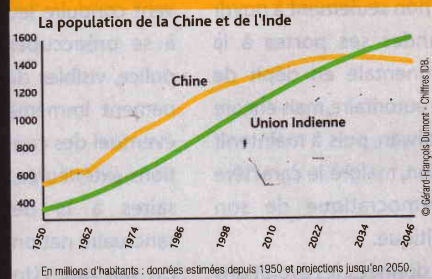
LES RISQUES DU XXI^E SIÈCLE

Le professeur à la Sorbonne
sur la population et l'avenir



EN ASIE, LE DERBY CHINE-INDE

Depuis l'indépendance de l'Inde en 1947, la place accordée à ce pays dans les médias a été infiniment moindre que celle réservée à la Chine continentale. En effet, en 1949, Mao parvient à imposer à l'ensemble de la Chine son système communiste. En outre, la Chine compte plus de 20 % de la population du monde et, en conséquence, en 1962, personne ne conteste son admission à l'Onu et son attribution de siège permanent au Conseil de sécurité. Mais, de l'autre côté de l'Himalaya, les choses changent. D'une part, l'Inde construit la première démocratie de l'humanité dans un cadre fédéral qui crée une saine émulation entre les États de la fédération. D'autre part, l'Inde ne connaît pas le « grand bond en avant », qui provoqua une horrible famine, des millions de morts et même une diminution de la population chinoise. Après les tentatives maladroites d'Indira Gandhi, l'Inde comprend que la régulation démographique la plus efficiente est celle faite avec le peuple et non imposée brutalement du sommet, comme en Chine. Les effets au XXI^e siècle préparent sans doute des changements majeurs : la population de la Chine pourrait diminuer à partir de 2030 et celle de l'Inde devenir la première au monde, à compter de 2035. On comprend pourquoi l'Inde a officiellement demandé, le 25 septembre 2003, une réforme des Nations unies où elle souhaite être mieux représentée.

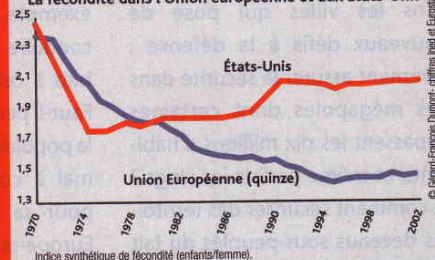


Source : Gérard-François Dumont
Cartographie : Agence IDÉ

creusé entre les deux rives de l'Atlantique est également démographique. Dans l'Union européenne, la fécondité des Quinze baisse régulièrement, depuis les années 1970, et demeure actuellement à un niveau largement inférieur au seuil de remplacement des générations. Le cinquième élargissement accentue la faiblesse de ce niveau, puisque le taux de fécondité moyen des dix pays entrés le 1^{er} mai 2004 est encore plus bas. À l'inverse, la fécondité américaine s'est fortement redressée depuis les années 1980 et 1990. Il en résulte deux différences. La première concerne

le vieillissement de la population, nettement moindre aux États-Unis, pays qui a donc à supporter des coûts limités dus à ce processus. Seconde conséquence, la population active américaine augmente, dégagant un potentiel de création de richesses, tandis que la population active est appelée à diminuer dans l'Union européenne, ce qui contribue à son faible dynamisme économique, et donc à limiter les moyens disponibles pour la défense.

La fécondité dans l'Union européenne et aux États-Unis



Dans la quasi-totalité des pays du Sud, la décélération démographique est considérable

> territoires modifient, les rapports géopolitiques.

Or, au XXI^e siècle, comme précédemment, la démographie impacte sur la composition des armées. En nombre de militaires et en nombre de civils. La capacité de la France, de l'Union européenne, de l'Otan ou de l'Onu à assurer la sécurité de la population d'un État instable, comme Haïti, la Macédoine, le Kosovo, l'Afghanistan ou la Côte-d'Ivoire, dépend notamment du nombre de militaires affectés à l'opération, des effectifs des éventuelles milices à contenir, et du nombre de civils à protéger.

La puissance d'un territoire est fonction des effectifs de la population contrôlée par le pouvoir politique. La communauté internationale n'a pas traité de la même façon la colonisation brutale du Tibet par la Chine et celle du Kosovo par la Serbie. Parce qu'elle compte le cinquième de la population mondiale, l'Onu n'a pas hésité, non seulement à ouvrir toutes grandes ses portes à la Chine continentale en dépit de son régime autoritaire, mais encore à exclure Taiwan, puis à maintenir son exclusion, malgré le caractère devenu démocratique de son régime politique.

Comme les données, les évolutions démographiques ont également une grande importance pour la défense. Là, c'est l'urbanisation, la concentration des populations dans les villes qui pose de nouveaux défis à la défense : comment assurer la sécurité dans des mégapoles dont certaines dépassent les dix millions d'habitants, et même parfois les vingt ? Et comment sécuriser des territoires devenus sous-peuplés du fait de l'émigration rurale ? Ailleurs,

ce sont les nouvelles logiques migratoires qui suscitent des interrogations. Comment préserver la sécurité des frontières lorsque les transports sont nombreux, rapides, et peu coûteux ? En Europe,



MARTIN BUREAU/AFP

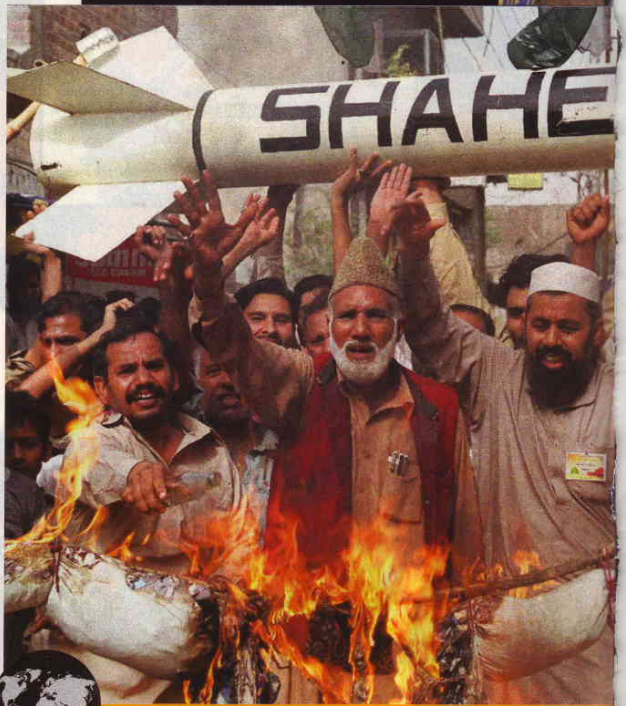
Les progrès médicaux, facteurs d'allongement de l'espérance de vie.

se pose tout particulièrement la question du vieillissement des populations, dû à un affaiblissement de la natalité. Car le vieillissement peut induire des comportements privilégiant la sécurité intérieure, en mésestimant l'importance des actions extérieures nécessaires pour y contribuer. Des populations vieillissantes peuvent conduire leurs représentants à se préoccuper des forces de police, visibles dans leur environnement immédiat, au détriment éventuel des capacités de projections extérieures, pourtant nécessaires à la défense de tout sanctuaire national.

On sait que l'Union européenne et ses pays membres ont des capacités de défense encore insuffisantes, puisque leurs moyens logistiques étaient, par exemple, insuffisants pour conduire des opérations semblables à celle du Kosovo, en 1999. Faut-il penser qu'une Europe dont la population prend des rides a du mal à comprendre la nécessité pour sa propre défense d'une Europe-puissance ?

G-F.D.

Les propos tenus dans cet article n'engagent que leur auteur.



ARIF ALI/AFP

L'AMÉRIQUE DU SUD TOUJOURS DOMINÉE PAR LE BRÉSIL

La fécondité s'est considérablement abaissée au Brésil et ce, dans tous les États de ce pays fédéral. En conséquence, la population du Brésil entame une phase de vieillissement rapide, d'autant que le remplacement des générations n'est pas assuré. Une évolution semblable se constate globalement dans les autres pays d'Amérique du Sud, avec néanmoins des fécondités plus élevées, là où la mortalité infantile est encore forte, comme en Bolivie.

Mais ces évolutions ne peuvent changer les rapports de force démographiques dans ce sous-continent : en 2025 comme en 2004, la population du Brésil devrait continuer de représenter près de la moitié de la population des treize pays de l'Amérique du Sud. Cela fait de son armée le principal pilier de la défense du sous-continent. Il est donc le seul pays d'Amérique du Sud à postuler pour une place significative à l'Onu, et précisément dans un Conseil de sécurité rénové (demande officiellement présentée depuis 2003).



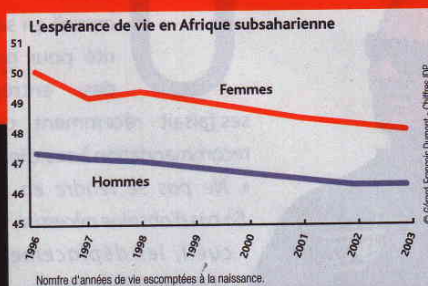
Contrairement à une idée reçue, le monde musulman devrait connaître une chute de natalité, notamment due à l'émancipation des femmes.



AAMIR QURESHI/AFP

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : MALADIES DÉMOGRAPHIQUES ET INSTABILITÉS POLITIQUES

En Afrique subsaharienne, tandis que la croissance de la population demeure élevée dans certaines régions par effet de vitesse acquise, la pandémie du sida laisse entrevoir des baisses de populations dans plusieurs pays, comme l'Afrique du Sud ou le Botswana. En outre, la détérioration des conditions sanitaires est mise en évidence par le recul de l'espérance de vie à la naissance, inférieure à 50 ans pour les femmes comme pour les hommes. Une telle situation nourrit des ferment d'instabilité politique, et les populations, faute de voir leur sort s'améliorer, peuvent se laisser aller aux comportements les plus violents. Dans ce contexte, et alors que l'Afrique regorge de richesses « on-shore » ou « off-shore », l'Afrique subsaharienne continuera certainement d'avoir besoin d'autres pays pour assurer sa stabilité et donc la défense des entités étatiques issues de la décolonisation.



MONDE MUSULMAN

BASSE SPECTACULAIRE DE LA FÉCONDITÉ

Comme l'actualité nous conduit (trop) souvent dans les territoires palestiniens ou au Pakistan, régions où le niveau relativement élevé de natalité est à corréler avec le contexte géopolitique, l'opinion publique pense encore que les pays musulmans connaissent une sorte de "fringale" des naissances. Même en sachant que les fécondités de l'Iran ou de l'Indonésie se sont considérablement abaissées, on pense souvent qu'il n'en est rien dans le monde arabe. Or, même s'il existe de fortes disparités selon les

pays, les taux d'accroissement de la population baissent rapidement dans ce monde arabe et notamment au Maghreb. Par exemple, dans une Algérie qui maintient, selon son code de la famille, la femme dans un statut inférieur, celle-ci s'est en quelque sorte émancipée démographiquement et a commencé à pratiquer le contrôle des naissances, avant même que le pouvoir politique ne songe à le promouvoir. Le nombre d'enfants des femmes algériennes a donc été divisé par trois en trente ans,

de 7,5 à 2,5 enfants par femme. Demeurent néanmoins de forts effets de vitesse acquise, susceptibles de maintenir une

volonté d'émigration, tant que le système politique ne permettra pas d'espérer améliorer le sort de son pays.

